

BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES

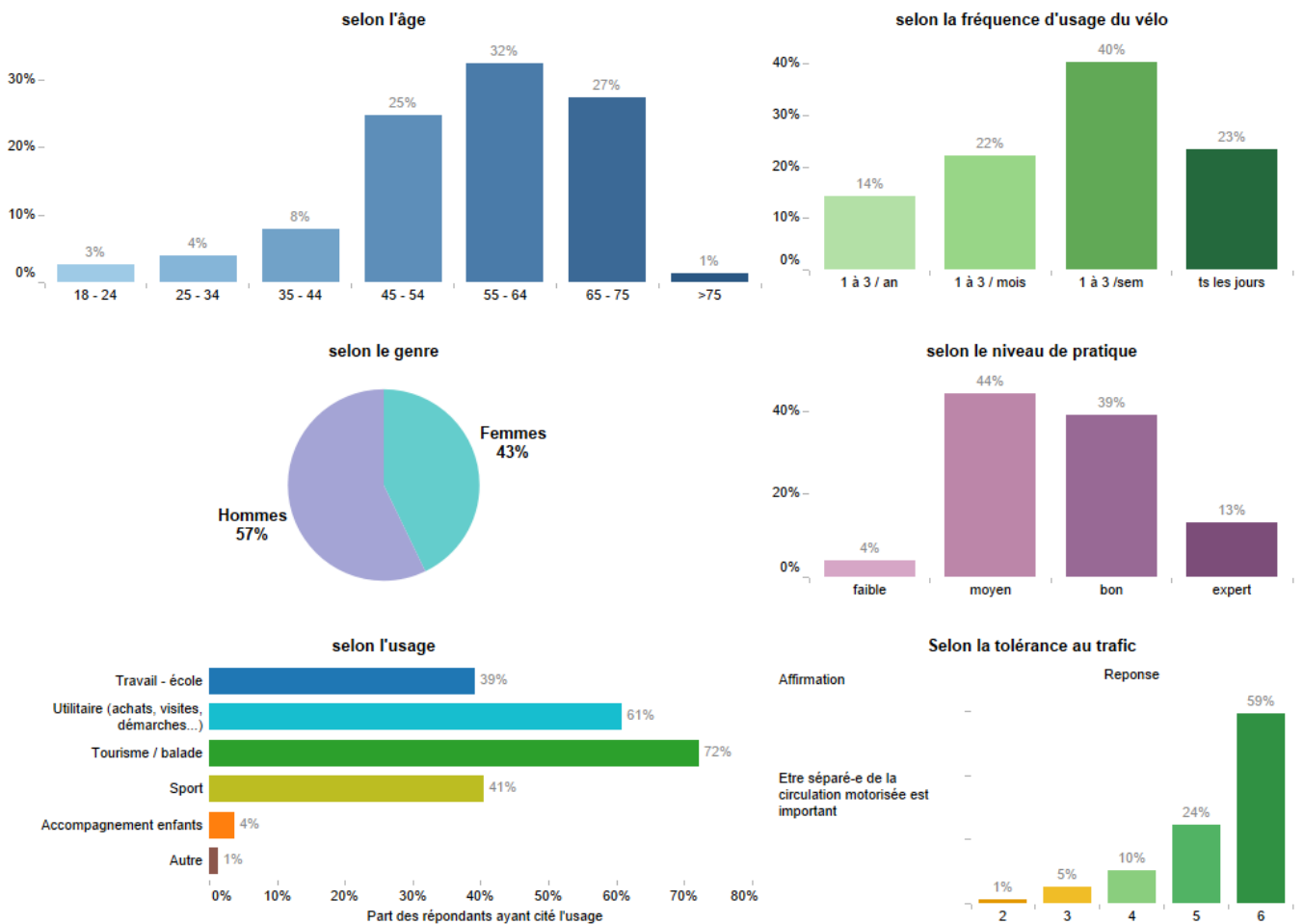


Résultats pour la ville des Ponts de Cé

Structure des répondants

79 réponses soit le taux le plus élevé des communes de l'agglomération angevine hors ville d'Angers.

Structure des répondants



Les répondants sont en majorité des personnes de plus de 45 ans avec près de 30% de plus de 65 ans qui pratiquent le vélo 1 à 3 fois par semaine (40%) ou beaucoup moins (36%) : seuls 23% l'utilisent quotidiennement. Ils se considèrent comme des cyclistes de niveau moyen et utilisent leur vélo pour le tourisme (72%) ou l'utilitaire (61%) mais peu pour les trajets vers l'école ou le travail en relation avec la structure de la pyramide des âges des répondants. Enfin, une très forte majorité (83%) souligne l'importance d'être séparé de la circulation motorisée, soit une faible tolérance à ce trafic.

Points forts et points faibles

BAROMÈTRE
DES VILLES
CYCLABLES

www.parlons-velo.fr

Catégorie : moins de 20 000 hab
Moyenne de la catégorie : 2,82

Les Ponts-de-Cé (49)

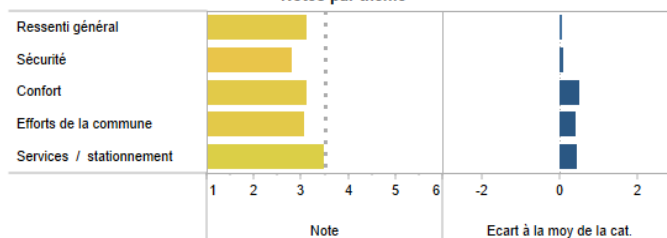
Note : 3,12 / 6

Classement : non classé
Climat vélo : D moyen

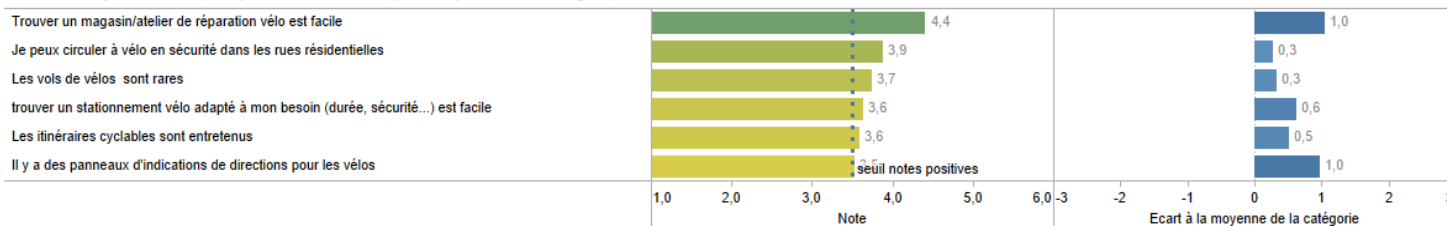
Réponses valides : 79
Réponses pour 1000 habitants : 6,4
Disparité des réponses : faible

Choisir une commune
Les Ponts-de-Cé (49)

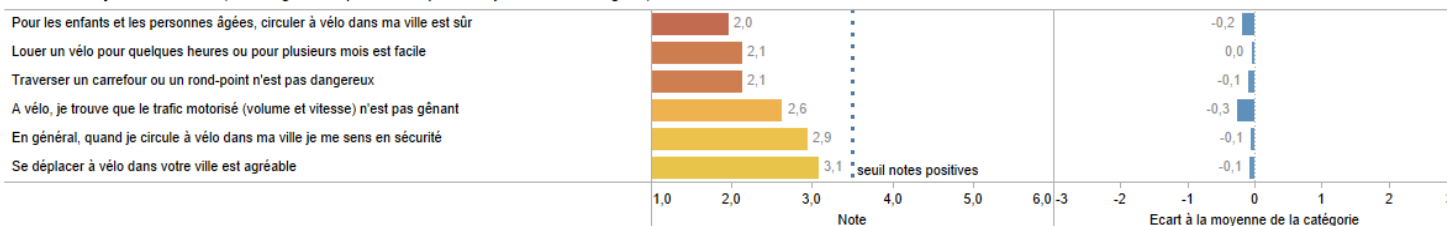
Notes par thème



Points les plus forts (note positive et meilleure que la moyenne de la Catégorie)



Points les plus faibles (note négative et plus faible que la moyenne de la catégorie)

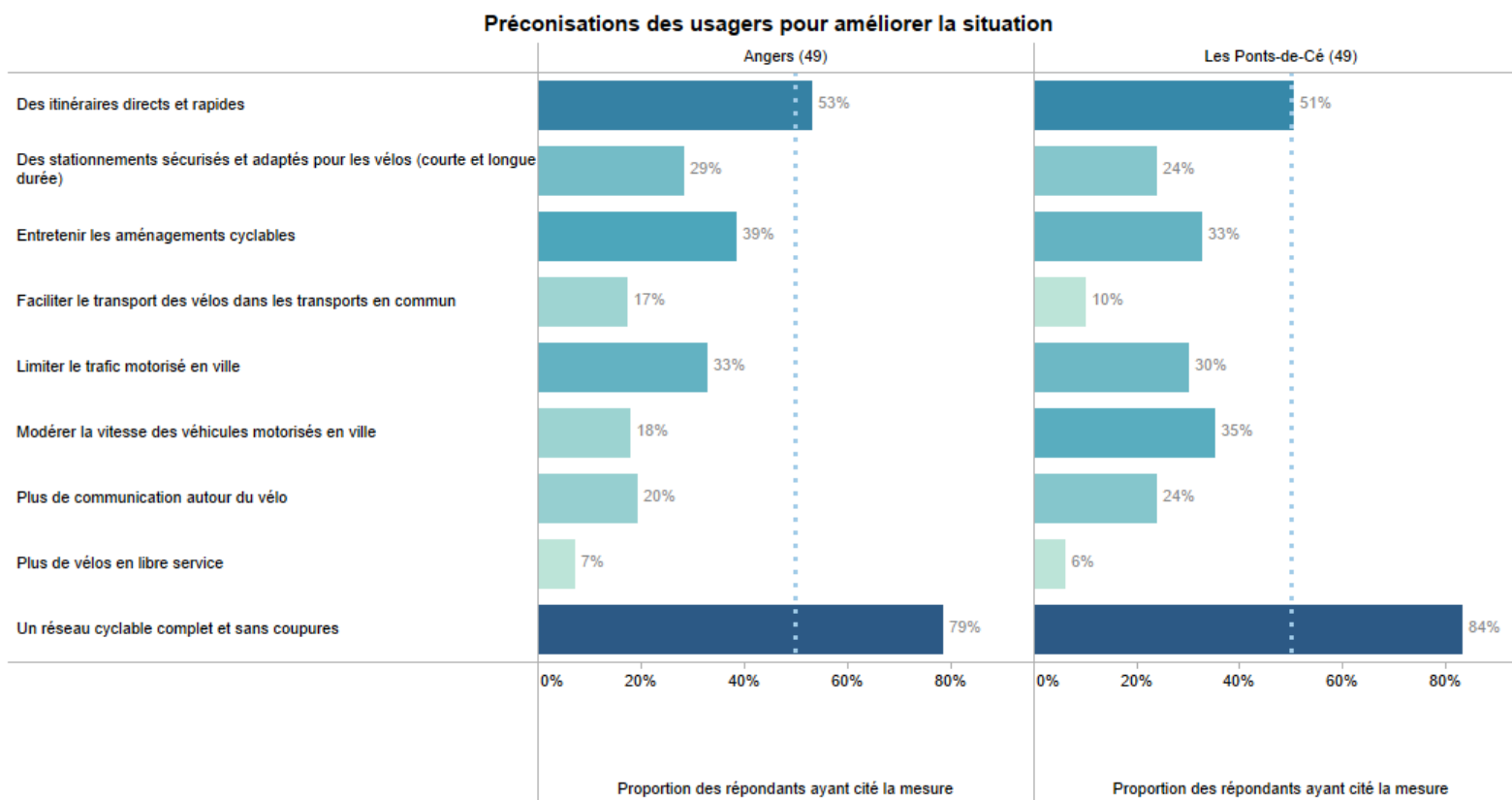


La note très positive concerne la possibilité de trouver un atelier de réparation de vélo : il n'est pas difficile de lire derrière cela les deux adresses de la zone commerciale du Moulin Marcille. Ensuite, les deux autres items sont liés à la structure de cette commune : ville résidentielle de la ceinture d'Angers avec une majorité de pavillons. Enfin, le stationnement des vélos semble assez facile pour les répondants.

Les principaux points faibles sont liés à la sécurité de circulation sur les axes partagés avec les véhicules motorisés au travers de plusieurs items : difficultés de circulation pour les personnes âgées et les enfants, traversée des carrefours et ronds-points, gêne par le trafic automobile et circulation cycliste

sur les grands axes. Un autre point faible est la difficulté de location de vélos : Vélo cité et les Pony Bikes ne sont pas développés à l'échelle de l'agglomération. Enfin, un défaut de politique locale transparaît dans ces réponses : pas d'itinéraires cyclistes lors des travaux, manque de double-sens cyclables et de communication sur les déplacements à vélo.

Préconisations



Les demandes principales des répondants des Ponts de Cé sont identiques à celles des angevins : avoir un réseau cyclable complet et sans coupures (84%) et des itinéraires directs et rapides (51%). Ils sont par contre plus nombreux à demander la modération de la vitesse des véhicules motorisés en ville ce qui peut s'expliquer par l'absence de systématisation des zones 30 dans les quartiers résidentiels et les conflits d'usage sur l'axe Nord-Sud principalement à 50 km/h (voir points noirs). La limitation du trafic motorisé en ville et l'entretien des aménagements sont demandés par plus de 30% des répondants dans les 2 villes.

Analyse des points noirs

Soixante-quatre personnes (80% des répondants) ont répondu à cette question ouverte.

Sans surprise pour qui connaît la commune des Ponts-de-Cé et la traverse ou l'a traversé en vélo, le point noir principal identifié est l'axe Nord-Sud : près de 70% des personnes le citent soit explicitement (39 fois), soit parlent plus généralement de la traversée de la ville ou du centre-ville (5 fois). Les difficultés citées sont l'étroitesse des voies avec du stationnement des deux côtés, la vitesse

excessive des véhicules, l'étroitesse des bandes cyclables quand il y en a comme sur le pont Dumnacus, le rond-point dit de la gendarmerie, entre la rue David d'Angers et l'avenue Galliéni, l'arrivée sur Angers par la rue des Ponts de Cé ou la rue de Villesicard (pas de pistes et vitesse excessive). La difficulté de jonction entre Angers et Les Ponts de Cé est également mise en avant par les cyclistes ayant répondu au questionnaire d'Angers.

L'autre point noir mis en avant est l'avenue Galliéni et le franchissement du pont sur l'autoroute ainsi que du rond-point d'accès à cette autoroute. Pour ce secteur de l'autoroute, les nouvelles propositions d'aménagement de l'agglomération devraient permettre d'améliorer la circulation cycliste dans cette zone à condition d'arriver à sécuriser les croisements pistes – voies routières. Pour l'avenue Galliéni, un répondant suggère des conflits liés à un franchissement par les véhicules motorisés dans certaines zones et deux citent des défauts d'entretien avec présence de débris, notamment des morceaux de verre.

Enfin quelques autres points sont soulevés :

- L'absence d'éclairage du chemin de l'Authion qui empêche son utilisation comme un moyen de déplacement quotidien vers Sainte Gemmes en hiver et le soir
- Le défaut d'entretien des marquages
- L'avenue du Moulin Marcille (bande cyclable sur une route à 50)
- Dangerosité du tourne à gauche vers le chemin des 3 Paroisses à partir de la rue David d'Angers

Analyse des commentaires

Seulement 1/3 des répondants ont ajouté des commentaires supplémentaires à la fin du questionnaire.

La dangerosité de la ville est mise en avant par 5 répondants : « j'ai peur ! » « je préfère rouler sur les trottoirs » « trop dangereux, je n'ose plus prendre mon vélo ». La politique des élus est évaluée de façon très variable. Le plus favorable relève un effort important pour faciliter la circulation des cyclistes équipant les grands axes au moins d'une bande cyclable. Les plus défavorables notent l'absence de politique de sécurité ou de projet global sur les alternatives à la voiture. Un autre note que c'est plutôt "pourquoi pas, tant que ça ne gêne pas les voitures". Deux voient une politique orientée principalement vers le vélo loisir et non le vélo quotidien. Enfin un cycliste résume un souhait qui pourrait bien être partagé par beaucoup : « Je veux rouler en vélo aussi bien qu'un automobiliste dans sa voiture ».

Comme le souligne un répondant, la commune est traversée par des itinéraires touristiques (Loire à vélo) et comporte de nombreuses écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur : il est donc indispensable de trouver des solutions pour que les accès à vélo soient facilités ce qui contribuera à réduire le trafic automobile. Pour cela, trois répondants proposent un apaisement général de la circulation avec une réduction de la vitesse à 30 km/h, une limitation du transit et une incitation aux déplacements cyclistes. Enfin, deux personnes souhaitent une meilleure visibilité des cyclistes et piétons aux carrefours.

En sus, une personne demande des arceaux devant les commerces de la rue Pasteur, une autre un meilleur entretien des voies cyclables et une dernière la possibilité de location de VAE.